



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le ministre chargé des transports

Paris, le **29 SEP. 2020**

Madame Elisabeth ACKERMANN  
Présidente de la Conférence du Rhin supérieur  
Rehfusplatz 11  
D-77694 KEHL

Madame Claudine GANTER  
Vice-Présidente du Conseil Rhénan  
1, place Adrien Zeller  
F-67070 STRASBOURG

Mesdames les Présidentes,

Vous avez bien voulu appeler notre attention sur le devenir et le financement de plusieurs lignes ferroviaires transfrontalières avec l'Allemagne.

Plusieurs des projets que vous citez sont bien mentionnés à l'annexe du Traité d'Aix-la-Chapelle, et la France et l'Allemagne ont vocation à les réaliser. Je pense en particulier à la liaison Colmar-Fribourg, aux liaisons Strasbourg / Palatinat, mais aussi à la courbe d'Appenweier qui a fait l'objet d'un engagement allemand au Sommet de La Rochelle en 1992.

L'inscription de nouvelles sections dans le réseau global du nouveau règlement RTE-T comme par exemple la liaison Colmar-Fribourg, dont les études préalables sont déjà lancées conjointement avec l'Allemagne, est à l'examen. Elle devra s'apprécier en cohérence avec la priorité donnée à la remise à niveau et à la modernisation du réseau ferroviaire existant - dont les lignes transfrontalières - qui nécessitent des investissements particulièrement conséquents en France, notamment dans la région Grand-Est.

Dans le cadre de la décarbonation de notre économie, le gouvernement met tout en œuvre pour favoriser le report modal sur le ferroviaire. Je peux donc vous assurer que tout est entrepris pour faciliter l'obtention de financement, y compris communautaires, au bénéfice des infrastructures ferroviaires.

Je vous prie d'agréer, Mesdames les Présidentes, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Baptiste DJEBBARI